0383069E

ACADEMIE DE GRENOBLE

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT

454 RUE PAUL CLAUDEL

38510 MORESTEL Tel: 0474802891

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 46 Année scolaire : 2019-2020 Nombre de membres du CA : 28

Quorum: 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration Convoqué le : 14/11/2019 Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Eric Lacroute

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ASSOCIATION LOT. AMPÈRE - Utilisation des locaux - Le CA autorise la signature de la convention d'occupation de locaux avec l'Association Lot. Ampère pour l'utilisation d'une salle de classe.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 23

 Pour :
 22

 Contre :
 0

 Abstentions :
 1

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0